43e Année - N° 5207. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 21 Mars 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La SOLUTION

Le cas de l'avocat qui devient ministre est simple : il est trop clair qu'un même homme ne peut pas statuer, comme membre du gouvernement, sur les intérêts d'une société. puis devenir l'avocat rétribué de cette société.

Les cas de l'avocat qui devient député est moins simple.

Un député peut-il plaider contre l'Etat ? Il me semble que la chose est toujours choquante. Ce n'est pas que l'Etat ne puisse avoir tort. Mais un député, de par sa fonction, est le gardien des intérêts publics. Si scrupuleux qu'il puisse être dans le choix de ses dossiers, on est gêné de le voir se faire contre l'Etat le défenseur d'intérêts privés.

Un député peut-il être l'avocat des grandes sociétés qui vivent, pour une large part, des subventions de l'Etat ? Ici encore, le cumul des deux fonctions paraît déplaisant. Il n'est pas bon que la société qui vient demander un subside, même parfaitement légitime, puisse ajouter négligemment qu'elle a pour avocat tel ou tel parlementaire considérable.

Un député peut-il, a la fois, être l'avocat d une grande entreprise et le député ou le rapporteur d'une Commission appelée à se prononcer sur les intérêts de cette entreprise ? Cela aussi paraît délicat : s'il se prononce, comme rapporteur, pour la société qui lui remet des honoraires, le public sera choqué ; s'il se prononce contre, systématiquement, il peut commettre une injustice.

Je cite ces quelques exemples parce que ce sont ceux qui se présentent tout de suite à l'esprit d'un profane. Mais il se peut que je m'exprime sans nuances, que j'en dise trop ou trop peu. Il n'est pas facile à quelqu'un qui n'est pas de la partie de se prononcer sur les situations qui peuvent entrainer pour le parlementaire avocat d'irritants problèmes de conscience.

C'est pourquoi je reviens à une solution que j'ai déjà défendue ici-même : que les parlementaires inscrits au barreau se saisissent eux mêmes de la question. Ils savent par expérience quelles situations peuvent se présenter, quelles difficultés elles entraînent. Qu'ils proposent donc à la Chambre et au Sénat un texte mûrement étudié par eux et propre à prévenir les abus, sans gêner l'exercice normal d'une profession honorable entre toutes.

Il y a au Palais-Bourbon et au Luxembourg un grand nombre de maîtres du barreau dont l'intégrité est connue de tous : la solution qu'ils proposeront sera incontestablement la bonne. Le Parlement et l'opinion la ratifieront sans nul doute. Et ainsi disparaîtra un des ferments de scandale.

Comme il s'agit d'un problème de probité, il n'appartient pas à un parti plutôt qu'à un autre de prendre, sur ce point, l'initiative, L'essentiel est que parlementaires de droite et de gauche se réunissent promptement et définissent leur statut. Ce sera tout honneur pour eux et tout profit pour le régime.

Albert BAYET.

(De La République).

UNE VERITÉ

Dans la laborieuse discussion du budget le ministre des finances à bout d'arguments et de ressources proposait, pour le boucler de rogner sur les petites pensions parce que les gros traitements et les mirifiques prébendes l'obèrent fortement sans nul souci de son équilibre.

Une fois déjà, depuis le retour à la paix, un ministre des finances qui était à court d'argent et d'expédients, cherchait des ressources. Grand était son embarras lorsque un député socialiste, M. Renaudel, lui cria de la tribune : « Il faut prendre l'argent là où il est !» Le citoyen Renaudel avait raison. il faut puiser où est l'argent et non où il n'est pas. Que le ministre puise dans les bourses des profiteurs de la guerre, dans les tiroirs des grosses sociétés financières, dans les gros traitements des hauts fonctionnaires et des officiers supérieurs, et aussi dans les appointements des parlementaires. des ministres et sous-ministres qui se servent de leur qualité pour palper par ailleurs (on le voit dans les débats de l'affaire Oustric). Nous préconisons même s'il le faut, d'imiter Mussolini, qui, lui aussi, à court d'argent, à prélevé le 10 o/o sur les indemnités des parlementaires et des hauts fonctionnaires.

C'est là qu'il faut puiser à pleines mains M. le Ministre ! mais de grâce ne touchez pas aux petits traitements et aux petites pensions !

Ne dites pas du haut de votre chaire (ex cathedra) : « pour cette année je n'y toucherai pas, mais gare l'année prochaine). C'est mal.... L'année prochaine vous ne serez plus ministre et le citoyen Renaudel a parfaitement raison.

P. L.

SOCIÉTE FRATERNELLE des BAS-ALPINS A PARIS

Les Bas et Hauts Alpins se sont réunis, samedi dernier, au Restaurant du Nègre, 17, boulevard Saint-Denis à Paris.

Autour de la table s'étaient groupés, sous la présidence de MM. Henri Brun et Roux-Parassac. une centaine de convives, parmi lesquels notre sympathique député M. Jacques Stern, et notre cher Conseiller Général, M. Marcel Massot.

A l'issue du repas, M. Henri Brun après avoir remercié les convives, et exposé les liens de famille, d'amitié et d'intérêt qui unissent les originaires des Hautes et Basses-Alpes, liens qui ne peuvent qu'être resserrés par des réunions comme celle actuelle, donna la parole à M. Roux-Parassac. Celui-ci dans une brillante causerie insista sur les rapports étroits existant entre les deux départements de Haute Provence, puis promena l'auditoire de Sisteron à Saint-Paul en passant par Gap et la vallée de l'Ubaye. Il n'eut garde, arrivé à Barcelonnette, d'oublier de saluer la mémoire de l'érudit notaire Me François Arnaud.

Un grand nombre d'Alpins étaient venus applaudir le président des Hautes-Alpes qui eut un immense succès.

Le temps passa si vite que, c'est à peine si, après avoir entendu quelques chansons, mélodies et rigaudons chantés par la talentueuse Madame Roux-Parassac, on put faire quelques tours de danse.

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo

Une journée de pénalties ! Pas moins de six ! Et tous furent bien bottés, sauf le dernier que le capitaine Chastel n'a pas chooté. Dans la circonstance ce fut un geste sportif méritoire.

En première mi-temps le jeu des locaux nous a causé de graves inquiétudes.

L'absence de Bernard se faisait durement sentir. En passant, notre arrière a manqué dimanche sa première partie de cette saison. On peut dire aussi que les avants de Sisteron n'ont pas eu la chance avec leur schoots. Le gardien de buts de Manosque aussi a très bien joué. Mais il faut admettre que très souvent les Sisteronnais se faisaient enlever le ballon par des joueurs moins expérimentés mais plus athlétiques. A la mi-temps Sisteron 3 (dont 2 pénalties) Manosque 1.

Après le repos, l'équipe locale a beaucoup mieux joué et elle accuse un net avantage. Le score (6 buts à 1) eut certainement été encore plus élevé si la partie avait durée le temps réglementaire. Le demi-centre Marcel Lieutier semble avoir retrouvé sa forme après le regrettable accident qui pendant plusieurs mois l'a éloigné du jeu. Arthaud et E. Rolland ont fait de jolies choses et se montrèrent sensiblement plus forts que leurs adversaires Chastel était indisposé et jouait avec une souffrance évidente Je fus responsable pour le but marqué par Manosque ; croyant qu'il y eut touche, je laisse l'extrême droit de Manosque amener le ballon et marquer ensuite.

* * *

Dimanche prochain, la première équipe se déplacera à Sainte-Tulle, alors que la deuxième équipe jouera ici contre celle du Lycée de Digne.

Eldon Carter.

* * *

Club Jean-des-Figues et le Collège de Manosque font match nul : 2 à 2.

C'est jeudi 19 mars, que le Collège de Manosque se déplacait pour rencontrer en un match amical, sur le terrain de la deuxième maisonnette, l'équipe du Club-Jean-des-Figues.

La partie fut très courtoise et des plus disputée. Quoiqu'il y eut un vent assez fort les équipes dominèrent tour à tour et montrèrent quelques phases de jolie jeu. Ce ne fut, en général, que des coups de pied à suivre qui n'aboutirent à rien. Aucune équipe ne put affirmer sa supériorité et la fin fut sifflée sur le score 2 buts à 2.

Bon arbitrage de Monsieur Carter.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Eaux et égouts. — Les travaux pour la construction du réseau d'adduction d'eau et de construction d'un réseau d'égouts sur la route Nationale No 85, dans la traversée de la ville de Sisteron (rues Droite et saunerie) commenceront le 10 avril au matin. La circulation de tous véhicules dans lesdites rues sera interrompue pendant la durée des travaux qui seront exécutés aussi activement que possible.

Familles nombreuses. — Une première réunion des chefs de famille en vue de la constitution d'une section de la ligue départementale des familles nombreuses qui est en formation à eu lieu Jeudi dernier à Sisteron. Un comité constitutif et provisoire a été nommé. Il est composé de MM. Brouchon Camille confiseur, Julien Elie négociant en chaussures, Pascal Alphonse tailleur, Fournier Antoine négociant en vins, Rullan Michel négociant en vins et Beaume Jean, bazar Parisien.

Le Comité s'efforcera d'agir au mieux, il est de bon augure qu'il aura la tâche facile pour le recrutement des adhésions en raison de l'intérêt direct et important que caractérise une ligue de familles nombreuses.

Tout chef de famille soucieux des soins matériels et moraux, actuels et futurs, de ses enfants saura apprécier à sa valeur l'œuvre entreprise et ne négligera pas d'y participer par sa modeste cotisation de douze francs par an.

La Section dite de Sisteron comprendra en principe la région formant son ancien arrondissement.

Nous ne saurions trop engager les chefs de famille à faire tout le possible pour se rendre à la réunion qui aura lieu demain dimanche à 10 heures au Théâtre de Digne.

Tout en assistant aux travaux de constitution ils auront l'avantage d'entendre d'éminents conférenciers leur exposer les avantages de l'union. Pour tous renseignements s'adresser aux personnes du Comité, même sur les moyens de se rendre à Digne, mais pour ce dernier cas avant 17 heures aujourd'hui, heure à la quelle seront décidé selon le nombre les moyens de transport.

La nouvelle Poste, — Les travaux de restauration de l'ancienne gendarmerie à cheval, avancent. On sait que ce vaste corps de hâtiment qui fut jadis l'hôpital St-Jean, puis une caserne sera au mois de mai le nouvel hôtel des Postes.

Comme l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement, l'hôtel de la sous-préfecture qui abrite actuellement les gendarmes pourrait revenir à sa première destination et le nouvel hôtel des Postes être encore une caserne de gendarmes.

On voit des choses si bizares...

Soirée récréative — Mercredi soir avait lieu dans la belle salle des Variétés, une représentation donnée par les élèves de notre Ecole Primaire Supérieure, placée sous la direction de Madame Wicart. Un public nombreux, très nombreux, avait répondu à l'appel des annonces. Tout fut parfait : chœurs danses. La Belle aux bois dormant, les pièces de « la Grammaire » et « Gringoire », furent exécutées magistralement par ces demoiselles, qui. pour la pluspart, affrontaient pour la première fois la scène. Ce fut un vrai régal pour le public, qui à maintes reprises manifesta sa joie par de nombreux applaudissements.

La soirée de mercredi fut un succès sans précédent, qui honore les élèves et les professeurs qui les ont éduquées et nous sommes heureux d'annoncer qu'une deuxième représentation aura lieu le jeudi 26 mars, en matinée avec le même programme et dans la même salle.

Bravo, Mesdemoiselles.

© VILLE DE SISTERON

Chalets de nécessité. — Il y a quelques mois déjà un bon vieux, moyennant un maigre salaire, était chargé de veiller à la propreté des cabinets publics ; aujourd'hui ce bon vieillard n'est plus mais les cabinets restent ; ils restent dans un état de malpropreté flagrante d'autant plus que l'eau ne fonctionnait pas ces jours ci. Avec un peu de bonne volonté ne pourrait-on pas trouver un remplaçant pour effectuer ce travail comme précédemment ? Que doivent penser les étrangers lorsqu'ils font usage de ces cabinets ?

Nous soumettons la solution de cette question à qui de droit ?

Erratum. — Dans l'annonce de la vente d'un matériel de charronnage parue ici samedi dernier une erreur de lecture s'est produite, nous avons mis « une charrue pesant 115 kilos, » alors qu'il fallait lire *une enclume pesant 115 kilos.* Voià rectifié.

Aux A. C. — Afin d'alléger la tâche du trésorier de l'Amicale des Mutilés et anciens combattants le jour de l'assemblée génerale du 19 avril prochain, les membres de l'Amicale sont priés de vouloir bien verser leur cotisation de 1931 à M. Marcel Delaye, quincailler, rue Droite, trésorier de l'Amicale.

Ciné-Scout. — Dimanche matinée et soirée, Jeudi, soirée.

Un homme d'autrefois film d'aventures avec Harry Carey. **Une fine équipée**, comique.

La semaine prochaine : *La guerre sans armes*, avec Lilian Constantini.

Bientôt le plus beau film qui existe : *Christus.*

Avis. — Le public est informé qu'une coupe de bois de chênes de réserve de la propriété de Jarjayes, à Noyers-s-Jabron, à été consentie à M GUERIN, négociant en bois à la CIOTAT (Bouches-du-Rhône),

---

On demande une bonne à tout faire, s'adresser Restaurant Ferron, rue Paul Arène, à Sisteron.

Don. — M. Amielh Gratien, ancien maire de St-Symphorien, à l'occasion de la première paie du coupon de l'allocation des anciens combattants nous a remis la somme de 20 francs au bénéfice de la caisse des mutilés et A. C. de Sisteron. Remerciements à M. Gratien Amielh.

Faites tailler vos oliviers à la journée ou à forfait. S'adresser au bureau du Journal.

Variétés-Bal. — C'est demain dimanche qu'aura lieu dans la salle des Variétés, un grand bal avec le concours du réputé orchestre *Symphonia Jazz.*

Variétés-Théâtre. — LYJO, la grande vedette de Paris dont les succès sont désormais légendaires dans toute la France, sera le **mardi 24 mars aux Variétés** avec un spectacle sortant du déjà vu, et une troupe de premier ordre.

A partir de mardi 17 mars jusqu'au 31 mars (comme les années précédentes).

Grande Vente

d'articles fin de série

grande fantaisie pour hommes, dames, enfants et fillettes

chez E. JULIEN chaussures

rue Saunerie, SISTERON

Tous les articles seront exposés dans les vitrines où à l'intérieur du magasin, numérotés et prix indiqués lisiblement.

AVIS. — Le public est informé que la coupe des bois de taillis située dans la propriété de Jarjayes, à Noyers-sur Jabron, abstraction faite des reserves, a été vendue à M. GIANATTI-DEFEN, exploitant-forestier.

CINÉMA - CASINO

Samedi en soirée, Dimanche, matinée et soirée

—o— *Semaine de Gala* —o—

Eclair-Journal, *Actualités du Monde entier.*

Haut les Poings

délicieuse comédie sportive

La célèbre vedette française

— Lily Damita —

plus belle et plus attrayante que jamais

Mademoiselle Colette, danseuse

du charme, de l'amour, de la gaieté, du sentiment, des sensations

Tout celà vous le trouverez dans la merveille cinématographique que tout Sisteron voudra voir.

La semaine prochaine, l'as de l'écran Douglas Fairbanks dans **Le voleur de Bagdad.** La formidable vision féerique qui couta 30 millions.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir, demain en matinée

— *Programme Sensationnel* —

La grande vedette Clara Bow, dans

HULA

le roman d'amour d'une fille d'Hawaï terre ardente et parfumée.

L'as des P. T. T.

comédie gaie avec Eddie Cantor.

—o— *Dessins Animés* —o—

La semaine prochaine : **Visages Voilés.**

Accessoires de musique en vente à la librairie LIEUTIER.

Etat-Civil

du 13 au 20 Mars

NAISSANCE

Odette Marie Fernande Bremond, quartier de la Bousquette et André Marcel Pierre Paret, quartier de la Burlière.

DÉCÉS

Delphine Arnaud. 55 ans, veuve Schiari, hôpital et Alexandre Joseph Julien, 69 ans, hôpital.

Suites de Bronchites

Les bronchites récidivent chaque année aux mêmes époques et finissent par prendre la forme chronique et catarrhale. On tousse, on crache sans cesse et la congestion des voix respiratoires produit l'essoufflement et l'oppression. Il faut, dans ce cas, employer la Poudre Louis Legras ; la toux, l'expectoration exagérée, l'oppression céderont rapidement à l'emploi de ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressée à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

Grand choix de cartes illustrées du 1er avril et de Pâques à la librairie LIEUTIER, Rue Droite, Sisteron.

Chapellerie N. Clément

SISTERON

M. CLÉMENT, chapelier à Sisteron, informe sa nombreuse clientèle qu'une grande baisse de prix vient de se produire dans tous les articles de chapellerie.

Clément N., *en face la pharmacie Bœuf*

Rue Droite — SISTERON

CHAUSSURES de TRAVAIL

En vente à la Librairie LIEUTIER.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, 23 Mars, Modern'Hôtel des Acacias.

MANOSQUE, samedi 28 mars, hôtel Pascal.

DIGNE, Samedi 4 et 5 avril, hôtel Boyer-Mistre.

FORCALQUIER, 6 avril Hotel des Voyageurs

QRAISON 7 avril à partir de 9 heures

Un collaborateur de M. Glaser recevra à APT, 28 Mars, hôtel du Louvre.

Nouvelle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes

Traité de la Hernie f° sur demande à **M. GLASER**, 44, Bd. Sébastopol, Paris.

MONNAIES OR & ARGENT

La nouvelle pièce de 100 Francs en OR.

DERNIER AVIS D'ÉCHANGE

AVANT L'ÉMISSION DES NOUVELLES PIÈCES

Il n'y a pas intérêt à conserver des anciennes pièces d'OR et d'ARGENT ; *elles n'ont plus cours* (Loi du 24 Juin 1928) ; elles ne pourront pas s'échanger contre les nouvelles pièces ; cette épargne ne rapporte rien et même elle se déprécie tous les jours.

Il y a avantage à échanger toutes les pièces d'OR *pour toucher près de cinq fois la valeur d'avant-guerre.* Le commerce, l'industrie, le terme, la maison, les rentes, la terre, etc., sont aujourd'hui des placements préférables à l'OR improductif.

Le public a bien compris son intérêt, le succès du présent Avis a été considérable, des millions de pièces ont été échangées.

Le Service de Change des Monnaies rappelle que toutes les pièces françaises et étrangères sont admises, même par grosse quantité. Paiement de suite et sans formalité. Chaque personne passe seule et à son tour. Pour ce dernier échange, **nos agents recevront de 9 à 3 heures, à :**

DIGNE, mardi 31 Mars, Grand Hôtel.

SISTERON, mercredi 1er Avril, Touring Hôtel

Dernier délai, clôture avril 1931.

JEUNE FILLE, 16 à 18 ans, débutante, demandée par ménage 2 personnes et un enfant. Ecrire avec prétentions : MARTY, 25, Quai des Belges, Marseille.

---

l'UNION

A prix égal, vous constaterez que

l'AIGLE VERT UNION

est un chocolat nettement

SUPÉRIEUR ..... DEMANDEZ-LE

Etude de Me Jean ESMIEU

notaire à Sisteron

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Me Jean **Esmieu**, notaire à Sisteron, le seize Mars mil-neuf-cent-trente-et-un, Messieurs Raoul **BONTOUX** et Victor **BOREL**, propriétaires et négociants demeurant à Sisteron, ont déclaré dissoudre la société en nom collectif qu'ils avaient formée entre eux suivant acte reçu par le même notaire le vingt-six novembre mil-neuf cent-vingt-neuf, sous les raison et signature sociale **BONTOUX et BOREL** avec siège social à **Sisteron.**

Aux termes du même acte il a été convenu que la liquidation de la société sera faite par Monsieur Raoul **Bontoux**, l'un des associés qui aura à cet effet les pouvoirs les plus étendus pour administrer, vendre, payer, toucher et transporter toutes créances, agir en justice, et consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées le dix-huit mars mil-neuf-cent-trente-et-un au greffe du Tribunal de Digne et à celui de la Justice de paix de Sisteron.

Pour extrait :

J. ESMIEU.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions

Ancienne Banque

(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siege Social à Gap Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes. Seyne les Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : **GUILLESTRE** (Lundi) **SERRES** (Samedi) **La MOTTE du-CAIRE. LUS-la-CROIX-HAUTE. L'ARGENTIERE** (samedi) **BRIANÇON-VILLE**

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Encaissemente d'effets de Commerce

Location de Coffres-forts

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Royal-Provence

Le plus grand des Grands Vins Méthode Champenoise

Le *ROYAL-PROVENCE* titre 12 degrés, il est le plus alcoolique des Grands vins véritable Méthode Champenoise.

Il est obtenu *exclusivement* avec des *raisins blancs* de la Société des Grands Vins de Provence.

La Société des Grands Vins de Provence possède le plus grand vignoble de *raisins blancs* le Cépages choisis, convenant le mieux à une Champagnisation de *tout premier choix.*

Le *ROYAL-PROVENCE* sollicite la comparaison avec les plus grandes marques connues vendues à des prix plusieurs fois plus élevés.

Demandez ses diverses Cartes.

Comparez donc ; vous jugerez et vous serez fixé

Vente en gros : chez nos Concessionnaires Régionaux.

Vente au détail : dans les principaux magasins de vins fins, liqueurs alimentation.

Agence Générale du Sud-Est :

Albert AUBER, agent général, concessionnaire

à Pélissanne (B.-du-Rh.).

© VILLE DE SISTERON

CITROËN

Les qualités PRATIQUES, l'ECONOMIE, la ROBUSTESSE, la MANIABILITÉ de cette voiture enthousiasme ses possesseurs.

Vente à crédit - Réseau d'amis
- Service Citroën -
- Echange Standard -
Stocks de pièces détachées
Catalogue des Réparations

C 4 F

Chassis nu	18.200
Berline	25.000
Conduite	25.000
Familiale	28.000
Torpédo commerciale	21.500

C 6 F

Chassis nu	26.500
Berline	36.000
Conduite	35.000
Familiale	38.000
Torpédo 7 places	32.500

C 4 F — C 6 F

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 **Splendid-Garage** à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyer
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

RENAULT

présente une nouvelle voiture

LA PRIMAQUATRE

Rapide, elle dépasse facilement le 95 en toute sécurité. Sa réserve de puissance (2 l. 120 de cyl.) lui assure une souplesse de marche telle qu'elle tient le 75 de moyenne. A 60 de moyenne elle consomme 10 litres aux 100 Kms.

LA PRIMAQUATRE

Légère, mais robuste et très durable en raison de la faible vitesse de régime de son moteur 10 CV 4 cyl. et parce que construite avec des matériaux de première qualité et des pièces calculées avec une marge de sécurité importante.

LA PRIMAQUATRE

Très agréable à conduire, grâce à ses reprises énergiques, à sa direction très douce, à sa tenue de route impeccable et à son braquage très court. **Très économique** en raison de son faible prix d'achat et de la modicité de sa consommation.

LA PRIMAQUATRE

Confortable et spacieuse malgré son faible encombrement, est livrée carrossée

en faux-cabriolet 2/4 places
20.900 Frs
en conduite intérieure 4/5 places
24.200 Frs

RENAULT

AGENCE RENAULT : BUÈS Frères
Place de l'Eglise - SISTERON

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

A vendre
une voiture, 5 c.v. Citroën en trèfle. Cause : Double emploi.
S'adresser au bureau du journal,

A louer à Pâques,
1e étage de la Maison Beinet, sise sur la place.
S'adresser à Mme Vve Galici, Sisteron.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

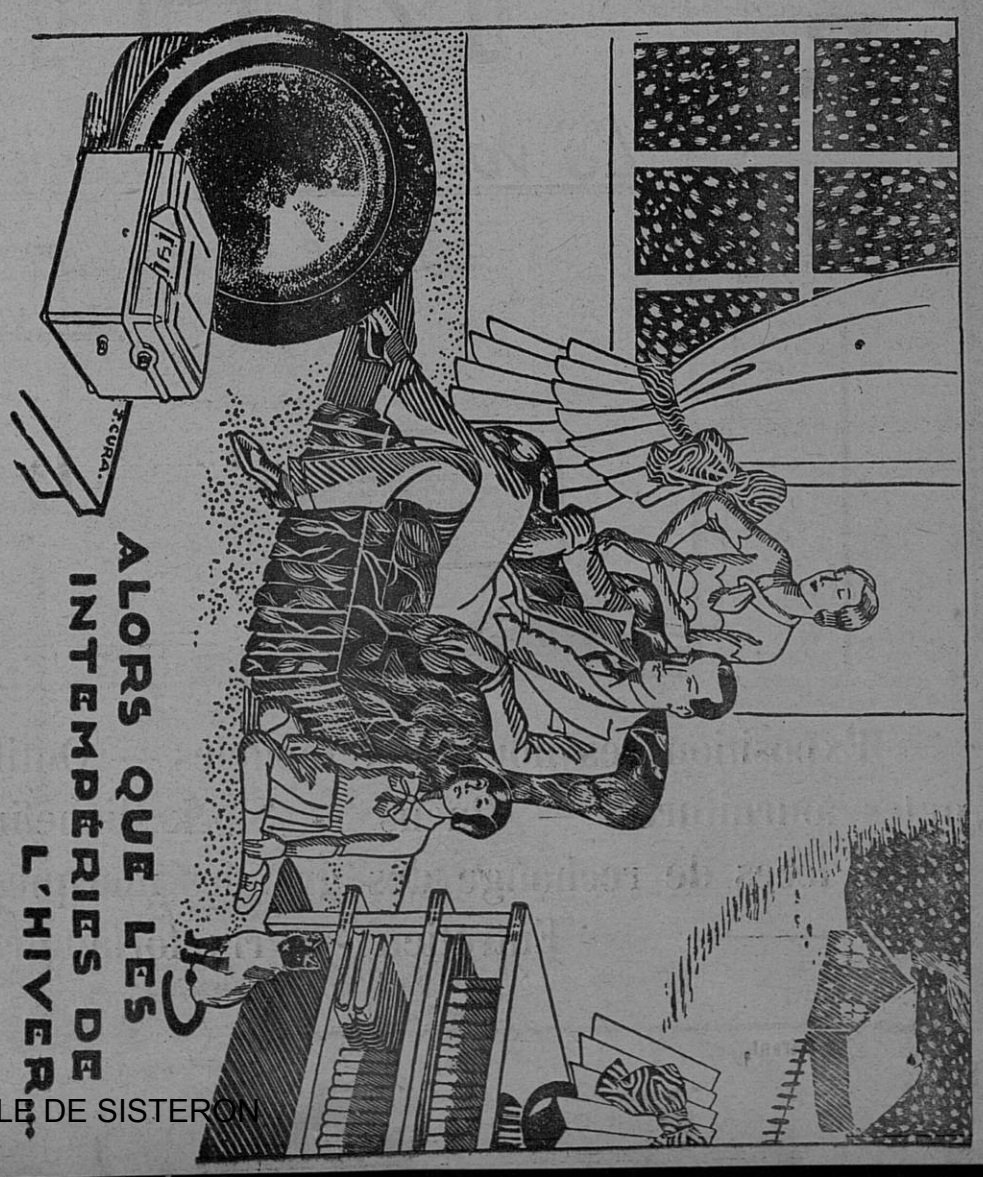

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

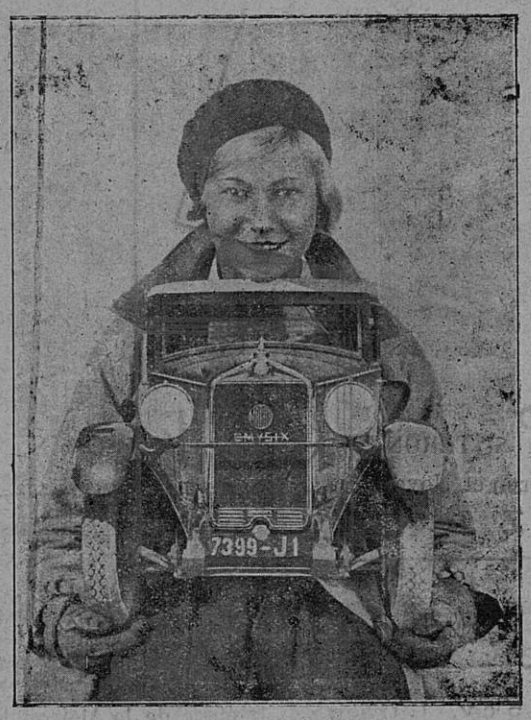

La voiture la plus légère est toujours la

MATHIS

La voiture du Progrès

à grande accélération

à 4 vitesses

4 et 6 cylindres

MATHIS, est le premier constructeur ayant fabriqué des voitures légères, munies de 4 vitesses, 4 ressorts entiers, d'un châssis à cadre entier, du Pont HYPOID et de la boîte de vitesses à 4 prises silencieuses par pignons à denture intérieure

MATHIS est encore le premier constructeur à livrer des modèles à très grande accélération et dont les carrosseries, par leur confort, leur pureté de lignes, ont toujours remporté les plus hautes récompenses aux Concours d'Élégance.

Usines et Siège Social: STRASBOURG

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service

Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto

Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque

Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant, Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON